




Fondé en 1912

JOURNAL N° 90 Vendredi
1^{er} Août 1913

FEUILLE D'AVIS DE COPPET ET DES

Paraissant le Lundi, le Mercredi et le Vendredi  ENVIRONS

PRIX D'INSERTION :
10 centimes la ligne ou son espace.
25 c. pour les réclames.
Rabais sur ordres importants.
Les annonces sont payables dès la première insertion.
Annonces dans tous les journaux,
aux prix originaux.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Avenue Voillier, N Y O N

Organe des Communes de
COPPET — ARNEX — BOGIS-BOSSEY
CHAVANNES-DE-BOGIS — CHAVANNES-DES-BOIS
COMMUGNY — CRANS — FOUNEX
MIES — TANNAY

PRIX D'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, 5 francs.
6 mois, fr. 3 ; 3 mois, fr. 1.50 ; 1 mois, 60 cts.
Les abonnements mensuels partent du 1^{er} du mois.
Pour l'étranger, le port en sus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.
L'abonnement ne cesse qu'au refus formel de l'abonné.
Imprimerie Ed. CHERIX, Nyon. Téléphone 83

CHRONIQUE LOCALE

Coppet

Le 1^{er} août. — Ce matin, dès 5 h. 1/2, la population a sursauté au bruit des détonations annonçant le 1^{er} août, date si chère à notre peuple. Un mouvement inaccoutumé règne dans notre ville. Les garçons, de 7 à 15 ans, vont recueillir les fagots pour le feu de joie, et bruyamment, traversent les rues en poussant des « hurrah » si la récolte a été abondante. Sur le quai, le tas est immense et promet une illumination simple mais splendide par les nuits sombres comme elles le sont maintenant. Des drapeaux, de toutes couleurs, mais où dominent les couleurs blanche, rouge, verte et bleue, sortent des armoires et bien en vue, balancent leurs plis soyeux au-dessus des passants. La fête du 1^{er} août ne peut ainsi passer inaperçue; elle entre dans nos mœurs; elle devient de plus en plus populaire et c'est un bien au moment où une infime minorité voudrait nier l'idée de « patrie ». Mais, célébrons cet anniversaire simplement; pas de longs discours; de la musique, du chant, de la joie pour les oreilles et pour les yeux puisqu'elle doit être dans nos cœurs.

Ce soir, dès 8 h. 1/2, sur notre superbe place des Ormes, l'Union Instrumentale et le « Chœur du Léman » donneront un concert au moment où le feu de joie répandra des flots de lumière sur notre lac. Flots d'harmonie et flots de lumière, c'est bien ainsi qu'il faut fêter les vaillants fondateurs de notre Confédération; ils devaient aussi, leur devoir accompli, leur grande tâche terminée, regarder avec une joie intense les rayons du soleil dorer les cimes de leurs « sauvages mais belles montagnes, et entendre à ce moment chanter dans leur cœur héroïque l'hymne solennel de la liberté.

FIL-OSOPHE